

Des droits pour les peuples, Des règles pour les multinationales

ECHOS ET PROJETS

act:onaïd
Peuples Solidaires - Saint-Lô

LETTRE n° 41
aux ADHERENTS

PRINTEMPS 2019

Hôtel de Ville
50000 SAINT-LÔ

psa.saintlo@gmail.com

site :

peuples-solidaires-stlo.org

Déjà 6 ans que l'effondrement du Rana Plaza provoquait la mort de plus d'un millier d'ouvriers et d'ouvrières et blessait plus de deux mille personnes.

La mobilisation de centaines de milliers de personnes a permis d'engager la responsabilité de Benetton et Auchan qui ont finalement accepté de participer à l'indemnisation des victimes. Le cas d'Auchan reste cependant suspendu à l'ouverture d'une commission rogatoire internationale par le ministère français des affaires étrangères. Malgré l'opposition de la part des représentants des multinationales, la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre a été adoptée en France le 27 mars 2017.

Celles-ci devraient mieux prévenir les atteintes aux droits fondamentaux et à l'environnement.

En fait, des études montrent que les plans de vigilance présentés ne répondent que très partiellement aux exigences de la loi et d'importants manquements sont observés : les risques pour l'entreprise ou les investisseurs sont mis en avant au détriment de ceux relatifs aux travailleurs, aux populations ou à l'environnement alors même que la loi est sans équivoque sur cet aspect.

Certains secteurs (industries extractives, secteurs de l'armement, de l'habillement, agroalimentaire et bancaire) sont particulièrement à risques en termes d'atteintes aux droits humains et à l'environnement et pourtant certaines entreprises de ces secteurs n'ont toujours pas publié de plan de vigilance, en dépit de l'obligation légale qui leur est faite (Lactalis, le Crédit Agricole, Zara, ...).

Si la loi est peu ou mal appliquée, il est illusoire d'envisager

une diminution des dommages environnementaux ou des violations des droits humains dont sont victimes des travailleurs et des populations à travers le monde. Nous demandons aux pouvoirs publics d'assurer un réel suivi de l'application de la loi et de la renforcer afin que davantage d'entreprises soient visées.

Par ailleurs, cette loi française étant devenue une référence internationale, il est indispensable que notre pays œuvre à l'adoption en Europe et dans le monde de normes contraignantes pour toutes les multinationales, permettant enfin un accès efficace des victimes à la justice.

ActionAid France-Peuples solidaires, Amnesty international France, collectif Ethique Sur l'Etiquette, les Amis de la Terre France, CCFD-Terre solidaire et Sherpa ont publié en commun un communiqué pour que la France soutienne activement l'internationalisation du devoir de vigilance en contribuant de manière ambitieuse à l'élaboration du traité sur les multinationales et les droits humains actuellement négocié aux Nations Unies, et en exigeant de l'Union Européenne un soutien ferme à ce processus.

Continuons à nous mobiliser et à faire pression sur les entreprises, les autorités françaises et européennes pour améliorer les droits des travailleurs et citoyens du monde entier.

Nous vous invitons notamment à signer les « appels urgents » proposés par la fédération ActionAid Peuples Solidaires dont celui pour encadrer les multinationales :

<https://www.actionaid.fr/agir-avec-nous/responsabilite-sociale-des-entreprises/droits-pour-les-peuples-regles-pour-les-multinationales>

Nos actions locales,

bilans et projets

SOIRÉE DU SOLEIL

Le samedi 19 janvier étaient conviés, à une superbe soirée du soleil, pour un repas dansant, salle Allende, les adhérents et sympathisants de l'association. 300 personnes étaient présentes. L'animation proposée par le **Studio Urban Dance** dirigé par Sabrina Declosmesnil a séduit le public par sa prestation et son enthousiasme. Notre DJ **Jean-Mi** a ensuite fait danser toutes celles et ceux qui le souhaitaient. Le bénéfice de la soirée 2019 a été de 2 727 €..

Notez bien : nous vous invitons à nous retrouver pour une soirée tout aussi exceptionnelle le **samedi 18 janvier 2020**.



AU LYCÉE LE VERRIER...

SOIRÉE DÉBAT

Dans le cadre de notre partenariat avec les CPGE du lycée Le Verrier, nous avons été sollicités pour présenter l'association au cours d'une soirée préparée et animée par Camille, Pauline, Victoria et Théo.

Le 18 mars 2019, 2 membres du groupe sont donc allées projeter un diaporama présentant AA-PSO St Lô et la Fédération nationale ainsi que leurs activités. Ensuite toutes et tous ont participé à un débat mouvant sur des questions en lien avec le genre et/ou le droit des femmes. Une soirée très sympathique ! Merci aux organisateurs.



FORUM « LE VERT Y EST »

A l'occasion du forum « **Le Vert y est** », nous avons été invités par le lycée Le Verrier pour présenter notre association. Plusieurs associations en lien avec le développement durable étaient présentes. Munis d'un questionnaire tous les élèves des classes de 2de ont pu, tout au long de la journée, interroger les exposants sur leurs buts et actions.

DU 12 AU 22 NOVEMBRE 2019 : 17^e ÉDITION DU FESTISOL



L'édition 2018 du Festisol sur le thème du « droit à l'accès à l'eau potable » a concerné un large public scolaire des 1^{er} et 2nd degré.

Le collectif saint-lois de 7 Associations de Solidarité internationale (AA-Pso, ACAT, Amnesty International, Secours catholique, LDH, Artisans du Monde, Du Bessin au Népal) s'est déjà réuni pour préparer l'édition 2019 et a retenu pour thème « **le droit à la non-discrimination** ».

CONVENTION TRIENNALE

AVEC LA MAIRIE

La mairie de Saint-Lô nous aide à financer nos projets de développement dans les pays du sud.

Une convention est signée pour 3 ans, la ville nous verse une subvention chaque année, nous nous engageons à financer un montant au moins équivalent. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration avec la mairie pour la période 2019/2021, ce sera la 10^e, la 1^{re} avait été signée pour la période 1992/1994.

Les premières conventions ne couvraient que les projets au Burkina Faso mais depuis 2016 il y a eu un élargissement à l'ensemble de nos projets. La convention 2019/2021 devrait permettre des financements de projets au Burkina Faso, au Sénégal, en Inde... Nous espérons bénéficier des mêmes montants que précédemment, la signature officielle devrait intervenir en juin.

VENTE DE CITROUILLES D'OCTOBRE

Avec le repas du « Soleil » en janvier, la vente de citrouilles est devenue une source de recettes essentielle pour le financement de nos projets au Burkina Faso, au Sénégal et en Inde (plus de 2000 euros de recettes en 2018). Pour la 4^e année consécutive les prochaines ventes se préparent pour cet automne, les citrouilles sont plantées, reste à espérer que la récolte sera bonne avec l'objectif de battre un nouveau record de ventes.



C'est aussi l'occasion pour notre association de se faire connaître du grand public et de le sensibiliser aux grands enjeux actuels de société en faisant signer des « actions urgentes ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MARS 2019

Elle s'est déroulée en présence de 40 adhérents, elle fut l'occasion, en plus des points statutaires, d'avoir un compte rendu de notre activité au Sénégal présenté par F. Vinson partie en mission en juillet dernier.



Le CA suivant, composé de 9 membres, a élu trois co-présidents :

Guy Burel, Bernard Houssin et Louise Joret qui sont membres du bureau et de 6 membres : Chantal Berthelot, Philomène Erb, Marie-Françoise Levallois, Françoise Salliot, Sandrine Viel et Françoise Vinson.

.../... UN FILM À VOIR

Chloé Aïcha Boro, écrivaine et cinéaste Saint-Loise originaire du Burkina-Faso, vient de remporter l'Étalon d'Or du documentaire au Fespaco de Ouagadougou avec son film « le loup d'or de Balolé ».

« Au cœur de la capitale, une carrière de granit où près de 2 500 personnes, adultes et enfants travaillent, dans des conditions dantesques, une population d'esclaves modernes en marge d'une société qui refuse de les voir. Et voilà que les mineurs envisagent un avenir meilleur en se libérant du joug des intermédiaires pour vendre directement le fruit de leur travail... »

Chloé Aïcha nous fera l'honneur de présenter elle-même son film pour une première. La projection aura lieu à la rentrée, en partenariat avec l'Écume des Films au Cinémoviking.

(La date vous sera précisée et paraîtra dans la presse locale.)

Vie de la Fédération

6 ET 7 AVRIL 2019 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION

Deux membres du C.A. y ont rejoint la quarantaine de participants, représentants des groupes ou individuels et salariés.

Après la présentation des différents rapports tous adoptés, cette assemblée a été l'occasion de revenir sur les derniers Appels Urgents. Emre Öngün d'Attac, Fatah Sadaoui de SomOfUs et Valentine Pignon salariée de la fédération ont notamment rendu compte des coulisses de l'Appel Urgent Yves Rocher et contribué à faire comprendre comment s'est construite l'action de soutien qui a permis d'aboutir à l'indemnisation des salariés licenciés avec le versement de 16 mois de salaire.

Confrontés au vieillissement des membres de beaucoup de groupes, une réflexion s'est aussi engagée pour peut-être envisager de manières nouvelles de travailler. Comment développer des actions locales qui peuvent mobiliser de nouveaux militants dont les adhérents individuels et les signataires ? La participation à la Jai Jagat 2020 peut-elle être un des leviers pour penser un nouveau type d'actions et d'alliances ?

Des élections partielles au Conseil National ont eu lieu. La présidente, Birthe Pedersen (Monts du Lyonnais) en fin de mandat a été remplacée par Luc de Ronne (Lille). Françoise Vinson (Saint-Lô) est désormais vice-présidente.

Des nouvelles de Kari

MISSION D'ANTOINE

Antoine Pesnel, animateur socio culturel et petit fils de Pierre Laronche, s'est rendu en mission à Kari pendant 3 semaines. Après avoir fait le point sur les forces et faiblesses



du projet avec les groupements féminins et l'Union Mazounsé, il a organisé et réalisé un cycle de formation de trois demi-journées sur les outils de gestion. Deux rencontres plus élargies ont été consacrées à la réflexion sur la structure organisationnelle à mettre en place pour assurer la pérennité du projet. Compte tenu des contraintes que rencontrent les femmes, la décision a été prise de mettre en place des activités individuelles de transformation et de commercialisation adossées à une structure

coopérative d'utilisation en commun des installations du centre de transformation. Cette structure est en cours de reconnaissance par l'état Burkinabè.

Cette formule devrait permettre aux femmes de disposer d'un outil de transformation peu onéreux pour générer du revenu et d'être autonomes dans leur travail de transformation et de commercialisation. Ce montage hybride entre collectif et individuel a montré son efficacité dans d'autres endroits du Burkina Faso. Il devrait assurer la viabilité financière du projet si les femmes du territoire de Kari se l'approprient.

POINT SUR LE PROJET

« DE LA PRODUCTION LOCALE À LA COMMERCIALISATION »

Recentré sur Kari, le projet a pris une nouvelle orientation, coordonnée par l'union Mazounsé notre partenaire historique, définie sous forme participative par les femmes avec l'appui d'un organisme technique reconnu localement (AGIR).

Le diagnostic de la situation début 2018 a permis de clarifier un certain nombre de points :

- ◇ La nécessité d'impliquer dans le projet uniquement des femmes motivées et leaders dans les groupements féminins. La limitation du nombre de femmes permet de mieux suivre et gérer le projet
- ◇ La nécessité d'actualiser les connaissances des femmes et de les renforcer dans les domaines de l'hygiène, de la transformation des produits et de la gestion d'entreprise
- ◇ La nécessité d'élaborer un PDE (Plan de Développement d'Entreprise) pour organiser et structurer le projet et obtenir une reconnaissance officielle et éventuellement des financements.
- ◇ La nécessité de structurer l'organisation du projet sous la forme d'une coopérative d'utilisation des moyens de transformation des produits pour assurer sa pérennité

Le projet avait pris du retard et n'est relancé que depuis le printemps 2018. Depuis cette date, des formations ont eu lieu à Kari, le PDE a été élaboré, un centre de fabrication a été installé dans le Centre d'Accueil de Kari (CAK), des produits ont été fabriqués et commercialisés par les femmes.

Une organisation collective de forme coopérative pour mettre et utiliser en commun les installations du centre de transformation est en cours de constitution début 2019. Dans la nouvelle organisation, la partie transformation et commercialisation sera à l'initiative et sous la responsabilité des femmes.

Dans la démarche de projet, nous avons donc été beaucoup plus loin que ce qui était prévu à l'origine, avec l'objectif d'assurer sa réussite et sa pérennité.

L'abandon du projet initial et la mise en place de la nouvelle organisation ont engendré des coûts plus élevés que prévus.

Le projet est maintenant pleinement opérationnel, la commercialisation demande à être développée sur la durée dans les points de vente actuels et par la création de nouveaux points de dépôts dans des boutiques au-delà de Dédougou.

Horizons solidaires

L'assemblée générale ordinaire annuelle (AGOA) d'Horizons Solidaires a eu lieu le 06 avril 2019 à Caen.

Horizons Solidaires fête cette année ses 25 ans et continue d'agir dans l'animation et la mise en réseaux des acteurs du territoire dans le domaine de la solidarité et coopération internationales. Sur les 71 adhérents, 28 membres étaient présents et 7 se sont excusés.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères tient à l'existence des réseaux régionaux multi-acteurs comme Horizons Solidaires et a renforcé son soutien à nos actions. De plus, la dynamique nationale des réseaux est réelle avec un principe de solidarité sur lequel Horizons Solidaires peut se reposer.

Le plan d'actions 2019 s'articule autour de grands axes : les migrations, la formation, l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, l'Afrique de l'ouest, Madagascar et la Macédoine, l'animation du territoire à travers des temps forts régionaux que sont le festival AlimenTerre et le festival des solidarités, le réseau régional pluri acteurs d'appui à la Coopération et la Solidarité Internationales en Normandie, l'appui aux collectivités locales et le renforcement du soutien individuel aux acteurs- en dehors des formations collectives.

Dernière minute !

SOIRÉE ÉCHANGES AVEC MAURICE OUDET LE 15 MAI

Invité par AA-Pso St Lô, Maurice Oudet, qui réside au Burkina Faso depuis 1965, a fait part devant un public nombreux de ses expériences et réflexions sur la situation actuelle au Burkina Faso. Cette présentation témoigne de ses différents engagements pour que les populations rurales puissent vivre de leurs terres, que les populations nomades vivent en bonne harmonie avec les populations sédentaires, que la scolarisation soit accessible à toutes et tous...

Il ne nie pas les réelles difficultés que rencontre le Burkina Faso mais reste optimiste et milite donc pour un développement durable.

Pour l'aider à continuer son action, l'association lui a remis un chèque de 1 000 € à l'issue de la soirée.

Nous ne saurions que vous recommander de consulter son site : <http://www.ABCburkina.net>



Jai Jagat, Jai Jagat... mais de quoi parle-t-on ?



Ekta Parishad est un mouvement militant indien fondé par Rajagopal que Chantal A. (*) et Jean-François L. ont rencontré en Inde en 2008. Ce mouvement est à l'initiative des grandes marches indiennes d'inspiration gandhienne et donc non-violentes de :

- ◆ 2007 avec la Janadesh (à laquelle a participé Maurice L.) pour revendiquer le droit à la terre ;
- ◆ 2012 avec la Jan Satyagraha (à laquelle ont participé Arnaud P. et Ludivine T.) pour demander la mise en application des engagements pris par le

gouvernement indien sur le droit à la terre.



Se prépare maintenant la JAI JAGAT, « *Victoire sur le monde* », une marche mondiale pour la paix, qui partira de Delhi le 2 octobre 2019 pour arriver au siège des Nations Unies à Genève le 19 septembre 2020. Pourquoi un départ le 2 octobre ? Parce que c'est la journée internationale de la non-violence et sera, cette année, le 150^e anniversaire de la naissance de Gandhi. Cette marche s'adresse autant aux paysans indiens sans terres qu'à tous les exclus de la mondialisation ainsi qu'à celles et ceux qui veulent promouvoir "un autre monde possible".

Les ONG et les associations travaillant dans les champs de la solidarité internationale, des droits humains et des questions de développement seront associées pour construire ce grand mouvement international pour la paix.

Parmi ses objectifs :

- ◆ Participer à la construction d'un mouvement international pour un nouvel ordre mondial plus juste, plus équitable et non violent,
- ◆ Promouvoir et mettre en œuvre un modèle de développement axé sur les droits humains et environnementaux,
- ◆ Demander un changement de modèle du monde majeur dans les priorités de la communauté internationale par un plaidoyer résumé en dix points qui sera remis à la fin de la campagne au bureau des Nations Unies à Genève,
- ◆ Promouvoir la justice climatique en faveur des populations démunies, premières victimes des changements climatiques,
- ◆ Promouvoir une autre politique européenne vis-à-vis des migrants avec l'objectif « zéro mort » aux frontières de l'espace Schengen,
- ◆ Promouvoir la non-violence dans toutes les sphères économique, politique, éducative et culturelle en Europe,
- ◆ Faire émerger une nouvelle génération de décideurs et de leaders de la paix.

Au sein de la fédération ActionAid pour des Peuples solidaires, plusieurs groupes dont celui de Saint-Lô se mobilisent pour soutenir cette marche.

Puisque « *Le futur dépend de ce que nous faisons aujourd'hui* » (Mahatma Gandhi),

ActionAid-Peuples Solidaires Saint Lô vous invitera, vers le 2 octobre, à :

MARCHER DANS UNE DÉMARCHÉ DE SOLIDARITÉ ET DE SOUTIEN À LA JAI JAGAT



(*) Toutes les personnes citées sont membres d'ActionAid-Peuples solidaires St Lô